



A QUI S'ADRESSE LE CONCOURS ?

Toutes les structures éducatives francophones de Belgique ainsi que celles de la francophonie à l'international sont invitées à rejoindre ce projet !

Tradanim est une association belge spécialisée dans l'apprentissage ludique et précoce des langues. Nos animateurs réalisent, principalement dans les écoles maternelles et primaires, des animations orales, ludiques et dynamiques. Les enfants apprennent donc l'anglais ou le néerlandais en s'amusant !

Nous mettons notre expertise au service de l'éveil aux langues : TRADANIMEVEIL est un outil numérique à destination de la classe qui ravit enseignants et enfants... et crée des ponts entre les gens.

Notre objectif est en effet de « créer des ponts entre les hommes de toutes les langues et de toutes les couleurs. Des arcs-en-ciel » ☺ ! Ce concours est donc une magnifique manière de créer encore plus d'arcs-en-ciel entre les enfants d'une même classe, d'un même pays et d'une même planète...

Par ailleurs, ce concours est aussi un outil d'éveil aux Langues exceptionnel. Et comme nous aidons tous les enseignants qui le veulent via de nombreuses ressources (TradanimEveil, webinaires, chaîne YouTube, ...), cela s'inscrit dans la même dynamique positive et plein d'énergie !

Ce concours est ouvert à plusieurs types de structures

Les **écoles maternelles et primaires** : le Kamishibaï plurilingue permet de développer chez les enfants des stratégies d'apprentissage, des capacités d'écoute, d'observation, de comparaison et de réflexion sur les langues et le langage ainsi que la coopération dans le cadre d'un travail de rédaction et d'illustration. Cela leur permet également de lutter contre les discriminations et favoriser le vivre ensemble, en valorisant les langues qui sont traitées sur un pied d'égalité. Ce projet rejoint les objectifs du référentiel éveil aux Langues « Balises de progression pédagogique Maternelles P1P2 » qui préconise dès l'école maternelle un éveil à la diversité linguistique et culturelle et qui indique que l'éveil aux langues :

- est applicable à tous les types de classes, qu'elles soient linguistiquement homogènes ou hétérogènes ;
- peut concerner, dans une seule et même démarche, toutes les langues en présence, indépendamment du nombre de locuteurs et de leur statut ;
- vise une reconnaissance par l'école de la langue de tous les élèves, de leur identité ainsi que certains aspects de leur culture.



Les **centres de loisirs** : le processus de création de l'histoire et d'illustration des planches peut alors se révéler comme un projet éducatif à forte valeur artistique et réalisé lors des vacances scolaires ou étalé dans le temps. Les connaissances linguistiques des animateurs, des enfants (et des parents !) peuvent se révéler une véritable ressource à exploiter pour mener à bien le projet !

Les **bibliothèques, BCD, médiathèques...** : Les professionnels du livre connaissent généralement très bien les kamishibaïs, certains le pratiquent déjà pour animer des séances de lecture grand public.

Les **centres socio-culturels et les associations** qui militent pour promouvoir la diversité culturelle, le vivre ensemble et qui animent des ateliers à destination des enfants dans lequel la création d'un Kamishibaï plurilingue trouve tout son intérêt !

Les **structures scolaires francophones à l'international** à l'international : la création d'un Kamishibaï plurilingue permet de travailler sur le français, tout en intégrant les langues des apprenants et de leur pays.

Alors vous êtes prêt-e-s ?

Faites preuve d'imagination et séduisez-nous avec vos plumes, vos pinceaux et ... vos langues !



REGLEMENT DU CONCOURS

Art.1 : Présentation générale

Ce concours est organisé par TRADANIM, partenaire du réseau Kamilala afin d'encourager les acteurs éducatifs à développer des projets ouverts sur la diversité de langues à travers la création des planches d'un Kamishibai plurilingue.

Art.2 : A qui s'adresse le Concours ?

Le concours est ouvert à toutes les structures éducatives accueillant des enfants (écoles maternelles et primaires, centres de loisirs, bibliothèques...) basées en Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que les structures éducatives de la Francophonie. Les enfants doivent être au cœur du processus de création, sous la direction de la structure éducative.

Un seul kamishibai sera accepté par groupe ou classe participant/e.

Le nombre de groupes ou classes candidats est limité à 100. Les candidatures sont retenues par ordre d'inscription (à réaliser avant le 20 octobre 2023).

Art.3 : Les planches : texte et illustrations

Le format des planches est le suivant : **37X27,5** cm (format standard, légèrement inférieur au format A3). *Vous pouvez donc imprimer votre kamishibai sur un format A3 puis découper les marges.*

Le kamishibai doit être composé (couverture comprise) de 8 à 14 planches. Les kamishibais de plus de 14 planches ne seront pas acceptés.

L'histoire doit se présenter selon le principe du kamishibai : sur le recto des planches, une illustration, sur le verso des planches, le texte de l'histoire.

La technique est libre pour **les illustrations** (peinture, feutre, crayons, collages, photos...).

Le texte tapé à l'ordinateur doit être concis. Pour donner un ordre d'idées, prévoir entre 1 et 8 lignes en police 16 par planche.

Toutes les formes narratives sont acceptées.



Art.4 : Les langues

Au moins quatre langues doivent être présentes dans l'histoire (français et trois autres langues minimum). Le Kamishibaï plurilingue peut comporter autant de langues que vous le souhaitez. Toutes les langues et toutes les variétés de langues sont légitimes ! Votre choix se fera peut-être en fonction des langues et des variétés connues dans la classe. Langues régionales, langues étrangères, dialectes et variétés locales de langues sont toutes acceptées.

La diversité des langues peut apparaître dans le texte, mais aussi dans les illustrations, de différentes façons :

- La narration peut se faire en français, et les dialogues dans différentes langues (chaque personnage peut parler une langue différente)
- La narration peut se faire en français et contient elle-même différentes langues (onomatopées, comptines, mots clés de l'intrigue, etc. peuvent apparaître dans d'autres langues)
- **Il est important que le récit permette la compréhension de l'ensemble de ces langues** (même si l'on n'est pas locuteur de la langue) soit grâce à l'intercompréhension (mots transparents par rapport au français), ou grâce à une traduction ou reformulation à l'intérieur de la narration.

Attention, il ne s'agit pas de traduire le même texte dans différentes langues. L'alternance entre les langues doit refléter au mieux la réalité de pratiques plurilingues ou plurilingagères.

Chaque mot ou phrase dans une autre langue que le français devra être traduit-e sur la même planche (en bas de page). La prononciation des mots est également souhaitée entre crochets (exemple : « Abuelo » se prononce [Abouélo])

Art. 5 : Réception des kamishibaïs

Le kamishibaï devra être **photocopié ou imprimé en couleur** sur un papier de 250 g (semi cartonné). Veillez à la qualité des impressions. La structure éducative conserve donc l'original.

Les dessins ne devront pas être pliés ni roulés.

Attention, cette impression représente un coût : informez-vous des possibilités d'impression dans votre structure !

Les planches devront être envoyées impérativement **avant le 15 mars 2024**, cachet de la Poste faisant foi. Attention, **seulement les planches** sont à envoyer et non pas le butaï (le castelet).

Le kamishibaï doit être envoyé à l'adresse :



TRADANIM – Formations asbl
A l'attention de Véronique Van den Abeele
Rue des Loges 35
5332 Crupet

A l'issue du concours, les planches ne seront pas retournées à la structure éducative.

Le kamishibaï devra également si possible être scanné et envoyé par WeTransfer à l'adresse animations@tradanim.be. Un tutorial pour aider à réaliser le scan sera envoyé par mail une fois l'inscription finalisée. En cas d'impossibilité d'envoyer une version numérisée, merci de le faire savoir rapidement par mail.

La personne responsable du projet pédagogique devra remplir son ***carnet de bord*** en ligne (lien fourni dans le courriel d'accusé de réception de l'inscription). Les **données du carnet de bord** polayuurront être traitées par TRADANIM afin d'étudier l'impact pédagogique du concours. Aussi, TRADANIM s'engage à ne pas diffuser les données brutes des carnets de bord telles qu'elles auront été recueillies.

Art. 6 : Le Jury

Un jury composé d'artistes, pédagogues, représentants, linguistes, professionnels du livre analysera et évaluera chaque histoire à partir de plusieurs critères :

- *respect de la dimension plurilingue de l'histoire
- *place et utilisation des langues dans l'histoire
- *diversité des statuts des langues et des systèmes d'écriture représentés
- *construction de l'histoire
- *créativité dans les illustrations
- *respect des contraintes techniques (nombre de planches, format, longueur du texte)

Un prix par catégorie sera attribué suite à la délibération du jury.

Les catégories sont les suivantes :

- Catégorie 3-6 ans (maternelles)
- Catégorie 6-8 ans (P1P2)
- Catégorie 9-12 ans (P3P4P5P6)

Les prix seront attribués lors d'une cérémonie qui aura lieu le **23 avril 2024** dans un lieu tenu secret actuellement ☺.

Art. 7 : Droits d'auteur



En participant, le candidat s'engage à **céder à titre gratuit ses droits de reproduction et de représentation à la structure en charge de l'organisation du concours**. De cette manière, le candidat accepte que son kamishibaï soit intégré dans les outils de communication de réseau Kamilala (site internet et réseaux sociaux) ainsi que de son exploitation dans le cadre de ses activités de formation pour tous pays et pour la durée de protection conférée par le droit d'auteur.

De son côté, le réseau Kamilala s'engage à faire apparaître le nom de la structure/école, le nom de l'adulte référent, les noms des auteurs/illustrateurs.

En retour, pour toute diffusion du kamishibaï par les auteurs, devra être apportée la mention "réalisé dans le cadre du Concours Kamishibaï plurilingue de TRADANIM et du réseau Kamilala". Le logo du concours pourra également être apposé.

Art. 8 : Publication

Les auteurs du kamishibaï gagnant acceptent que leur travail soit être légèrement retouché (par exemple : densité de couleurs, format, amélioration d'une phrase...).

Art. 9 : Adhésion au règlement

La participation au concours implique l'adhésion au présent règlement.





Art. 10 : Organisateur du Concours

Ce concours est organisé par l'asbl TRADANIM et s'inscrit dans un réseau international d'acteurs du plurilinguisme appelé Kamilala. Ce réseau est né à l'initiative de Dulala en France en charge de son animation.



CALENDRIER

Pour participer au Concours Kamishibaï plurilingue 2022-2023, voici la marche à suivre :

-  Inscrivez-vous avant le **20 octobre 2023** en remplissant le [formulaire d'inscription](#) en ligne (seules les 100 premières inscriptions seront retenues).
-  Envoyez-nous votre Kamishibaï plurilingue et votre [carnet de bord](#) avant le **15 mars 2024** (consultez les modalités d'envoi dans le règlement du concours).
-  Un grand jury analysera vos travaux durant les mois de **mars 2024** et les lauréats seront publiés le **29 mars 2024**.
-  Rendez-vous le **23 avril 2024** pour la remise des prix du concours qui aura lieu dans un endroit tenu secret à Namur !